



CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

> **Objet** : Recensement des contractuels en CDI
pour la promotion interne

> **Pôle** : Dialogue social

> **Contacts** : Valérie LIBRALATO / Virginie
MAROTTA-POURREAU / Stella SAULI

> **Type de document** : Note d'information

> **Date** : 07/02/2025

RECENSEMENT DES CONTRACTUELS EN CDI POUR LE CALCUL DES POSTES A OUVRIR AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE ANNEE 2025



Déclaration à faire au plus tard le 23 mai 2025

Privilégier les navigateurs « Mozilla » et « Chrome » pour un affichage optimal

Le décret n° 2023-1272 du 26 décembre 2023 a modifié les règles encadrant le calcul des postes pour la promotion interne des agents de la fonction publique territoriale, ce qui a permis une augmentation significative du nombre de postes ouverts.

Les contractuels en CDI sont désormais comptabilisés dans les effectifs pour le calcul des postes. Le CDG38 ne gérant pas les contractuels, il est nécessaire de recenser les contractuels en CDI.

Comment réaliser la déclaration ?

Sur l'extranet du centre de gestion : <https://collectivites.cdg38.fr/>

Entrez les identifiants de votre collectivité

← → C collectivites.cdg38.fr

 **CDG 38**
CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Vous accédez à un espace réservé aux collectivités, merci de vous authentifier.

Identifiant

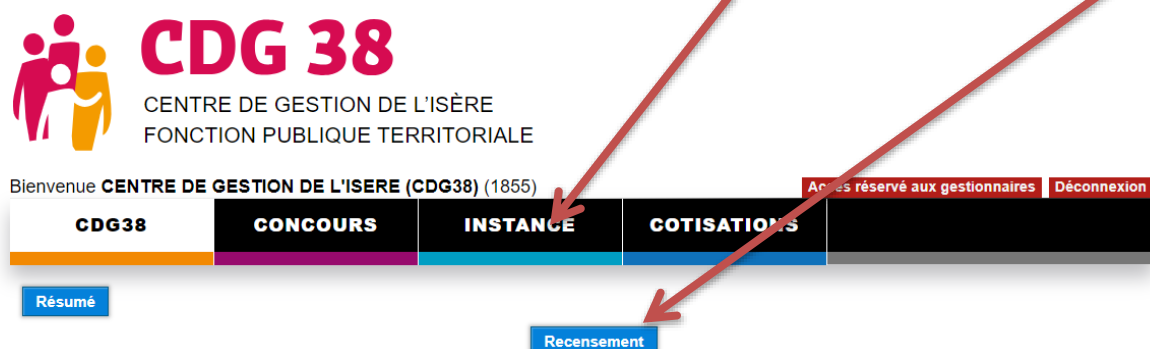
Mot de passe

Vérification de la saisie

Le CDG38, établissement public au service de tous les employeurs territoriaux de l'Isère est un centre de ressources et d'expertise pour les élus, les gestionnaires de collectivités locales, les agents territoriaux et le grand public. Nous répondons aux questions réglementaires, et nous apportons un conseil en gestion des ressources humaines. Nous assurons le secrétariat d'instances (CAP, CTP, comité médical...) et animons le dialogue social. Nous organisons des concours, favorisons la mobilité, et préservons les meilleurs territoriaux. Nous sommes aux côtés des agents et des employeurs en matière de santé, sécurité et qualité de vie au travail, via nos équipes plus disciplinaires et nos comités-groupes.

Aide aux collectivités | [webmaster] | © 2014 CDG 38

Pour recenser vos contractuels en CDI, cliquez sur "Instances " (en bleu) , puis sur le bouton « Recensement »



Vous accédez alors au formulaire de recensement.

Indiquez pour chaque cadre d'emploi le nombre de contractuels en CDI à la date du **31 décembre 2024**.

Si vous n'avez pas de contractuels en CDI dans le cadre d'emploi, renseignez « 0 »


Liste des grades ouverts au titre de la promotion interne 2025

Cadres d'emplois	Nombre de contractuels en CDI au 31/12/2024
Administrateur	<input type="text"/>
Attaché	<input type="text"/>
Attaché de conservation du patrimoine	<input type="text"/>
Bibliothécaire	<input type="text"/>
Conseiller des activités physiques et sportives	<input type="text"/>
Conseiller socio-éducatif	<input type="text"/>
Conservateur des bibliothèques	<input type="text"/>
Conservateur du patrimoine	<input type="text"/>
Directeur d'établissement d'enseignement artistique	<input type="text"/>
Directeur de police municipale	<input type="text"/>
Ingénieur en chef	<input type="text"/>
Ingénieur	<input type="text"/>
Professeur d'enseignement artistique	<input type="text"/>

N'oubliez pas **d'enregistrer vos données** en fin de saisie (bouton en bas de page).

Vous pourrez modifier ces dernières en vous reconnectant.

Conservateur du patrimoine	<input type="text" value="0"/>
Directeur d'établissement d'enseignement artistique	<input type="text"/>
Directeur de police municipale	<input type="text"/>
Ingénieur en chef	<input type="text"/>
Ingénieur	<input type="text"/>
Professeur d'enseignement artistique	<input type="text"/>
Animateur	<input type="text"/>
Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques	<input type="text"/>
Chef de service de police municipale	<input type="text"/>
Educateur des APS	<input type="text"/>
Rédacteur	<input type="text" value="4"/>
Technicien	<input type="text" value="1"/>
<input type="button" value="Enregistrer"/>	



Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le pôle Dialogue Social au 04 76 33 20 33 ou par mail à l'adresse ldg@cdg38.fr